

Parc national du Mercantour

Objectif 09: Maintenir ou restaurer l'habitat du Tétrasyre

[...]

Actions contractuelles contribuant à l'atteinte de l'objectif IX

- **Action contractuelle 15: Encourager les usages pastoraux favorables à la qualité de l'habitat du Tétrasyre**

Pour maintenir et restaurer l'habitat du tétras-lyre, les plans de gestion pastoraux intègrent des pratiques visant à préserver une mosaïque de milieux et la quiétude de l'espèce lors des périodes sensibles. Ces préconisations se font en concertation avec les acteurs locaux. L'objectif peut être atteint de façon dynamique (débroussaillage des landes à certains endroits et favoriser leur extension à d'autres).

Rôles de l'établissement public du parc

- conseille, apporte un appui technique et financier
- prend part aux études sur les plans local et national

Contributions attendues des communes adhérentes

- intègrent le tétras-lyre dans les plans de gestion des alpages communaux

Principaux autres partenaires à associer

Propriétaires, éleveurs, organismes agricoles, ONF, ONCFS

L'action contractuelle 15 s'applique aux espaces à vocation dominante pastorale et aux paysages construits du coeur repérés sur la carte des vocations.

Page 45 de la Charte PNM

Référence ID de l'article : #2522

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-05-26 10:33